

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CL647

présenté par
M. Dussopt, rapporteur
à l'amendement n° CL|63 de la commission des finances

ARTICLE 14

A l'alinéa 2, substituer au mot : « instauré », le mot : « créé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.